

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

2026/74

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 13 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le treize octobre à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, PINEL Clarisse, GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie, M

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BRIGANT Pierre pouvoir à Mme CRENN Nathalie

Secrétaire de séance : GOMAS Kevin

2026- 74 - Personnel : modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Mireille LE PESSOT

A la demande d'un agent des écoles, il est proposé de réduire sa Durée Hebdomadaire de Service (DHS) de 35 à 33 heures. Cet agent occupe le poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe.

La commission personnel qui s'est réunie le 29 septembre 2026 a émis un avis favorable à cette proposition.

Le tableau des effectifs serait mis à jour comme suit :

Tableau des effectifs permanents		Délibération du 13 octobre 2026	
Grade	Cat.	D.H.S.	Effectif
Filière Administrative			
Attaché principal	A	35h	1
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	35h	0

Tableau des effectifs permanents		Délibération du 13 octobre 2026	
Grade	Cat.	D.H.S.	Effectif
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	0	0
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	35h	0
Adjoint administratif Territorial	C	35h	1
Adjoint administratif territorial	C	28h	1
Filière culturelle			
Adjoint du Patrimoine Principal de 1 ^{ère} classe	C	35h	1
Filière animation			
Adjoint d'animation	C	35h	1
Filière Médico-Sociale			
Agent Territorial Spécialisé Principal de 1 ^{ère} classe des Ecoles Maternelles	C	35h	1
Agent Territorial Spécialisé Principal de 1 ^{ère} classe des Ecoles Maternelles	C	35h 33h	1
Filière technique			
Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe	B	35h	1
Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe	B	35h	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h	1
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	35h	1
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	35h	1

Tableau des effectifs permanents		Délibération du 13 octobre 2026	
Grade	Cat.	D.H.S.	Effectif
Adjoint Technique Territorial	C	35h	1
Adjoint Technique Territorial	C	35h	1
Adjoint Technique Territorial	C	35h	1
Adjoint Technique Territorial	C	35h	1
Adjoint Technique Territorial	C	31.50 h	1
Adjoint Technique Territorial	C	19.20 h	1
Adjoint Technique Territorial	C	33h	1

Vu l'avis de la commission personnel du 29 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- **DECIDE** de réduire la DHS de 35 à 33 heures pour l'agent occupant le poste d'Agent Territorial Spécialisé Principal de 1ère classe des Ecoles Maternelles à compter du 13 10 2026,
- **APPROUVE** le tableau des effectifs modifié en conséquence comme ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
 Béranger LE NEGARET



Le secrétaire de séance,
 Romain GREZE